

est vaste et répond bien aux besoins d'une institution financière dont le développement s'accroît chaque jour.

Aussi, la banque d'Hochelaga, ne pouvant plus rester bien longtemps dans ses bureaux actuels sans que la rapidité des transactions en souffre, a-t-elle pris le parti non pas d'acheter mais de louer les bureaux précédemment occupés par la banque du Peuple et qui, avec quelques modifications nécessaires, s'adapteront on ne peut mieux aux opérations d'une banque absolument moderne au point de vue de l'installation, de la facilité d'accès et de la rapidité du travail dans les divers services.

La Banque d'Hochelaga vient donc, au moyen d'un long bail, de s'assurer la possession de vastes et magnifiques bureaux offrant toutes les commodités à une clientèle qui ne peut qu'augmenter grâce à l'énergie, à la sagesse, à la prudence, au travail et au dévouement incessants des directeurs, d'une administration et d'un personnel d'élite.

Au printemps prochain, la banque d'Hochelaga prendra possession de ces nouveaux bureaux; d'ici là, les modifications nécessaires seront apportées à l'aménagement intérieur qui, nous le répétons, ne laissera rien à désirer à la clientèle pour les facilités et le confort.

SPÉCIALITÉS AVANTAGEUSES.—Signalons au commerce de détail les spécialités de M. J. T. Gaudet, pharmacien à Joliette. Elles donnent satisfaction et profit. Parmi ces spécialités dont nous cotons les prix dans nos prix-courants, citons:

Restaurateur de Robson, Elixir Resineux Pectoral, Pilules Anti-Billeuses Dr Ney, Pastilles Vermifuges Françaises, Anti-Cholérique Dr Ney, Anti-Asthmatique, Poudres Condition Prof. Vink, Colic Cure Prof. Vink, Spavine Cure Prof. Vink.

Il y a de l'argent à faire avec ces spécialités.

CHANGEMENT DE NOM

La *Gazette du Canada* en date du 7 juillet publie l'avis suivant :

Avis est par les présentes donné qu'à une assemblée des actionnaires de la Banque Jacques Cartier tenue à Montréal au bureau principal de la banque le 3 juillet courant, le règlement suivant fut adopté :

RÈGLEMENT

Le nom de la Banque Jacques Cartier est changé en celui de "La Banque Provinciale du Canada."

Par ordre,

TANCRÈDE BIENVENU,
Gérant Général.

Montréal, 3 juillet 1900.

EN CHINE

Les Chinois établis au Canada sont gens généralement paisibles et soumis aux lois comme en font preuve les statistiques criminelles. Ils ont bien, au point de vue des revenus de la municipalité de Montréal, un grand tort, celui de préférer se laisser incarcérer en masse plutôt que de payer la taxe imposée sur les buanderies dont ils sont les exploitants. Mais ce n'est pas là un crime, c'est tout au plus un péché véniel, une façon de protestation qui leur enlève momentanément la liberté qui nous est si chère à nous gens de race blanche et que les Chinois semblent moins priser. Ils préfèrent passer de longs jours en prison et garder les \$50 que la municipalité impose sur les buanderies. C'est affaire à eux et cependant si nous en croyons les études et les récits des étrangers qui ont habité et pratiqué la Chine, les Chinois sont chez eux réduits à la misère par les taxes et les impôts de toute nature aussi arbitraires souvent que lourdes à supporter.

Le chinois que nous connaissons